



TEXTE n° 120  
« Petite loi »

# ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

DIX-SEPTIÈME LÉGISLATURE

26 mai 2025

## PROPOSITION DE LOI

*visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur*

*L'Assemblée nationale a rejeté, en première lecture, la proposition de loi, adoptée par le Sénat après engagement de la procédure accélérée.*

*Délibéré en séance publique, à Paris, le 26 mai 2025.*

*La Présidente,*  
*Signé : YAËL BRAUN-PIVET*

Voir les numéros :

*Sénat* : 108 rect., 185, 186 et T.A. 41 (2024-2025).

*Assemblée nationale* : 856 et 1437.